Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date : Le 24 février 2025

Objet : Publication de la version 10.2 de la liste de contrôle de l'audit CanadaGAP pour 2025

Liste de contrôle de l'audit CanadaGAP - Publication de la version 10.2

La version 10.2 de la liste de contrôle de l'audit CanadaGAP pour 2025 est maintenant accessible sur le site Web de CanadaGAP. Un document comparatif soulignant les différences entre la version 10.1 et la version 10.2 peut également être téléchargé à : **www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/**.

La version 10.2 de la liste de contrôle de l'audit CanadaGAP entre en vigueur le **1er avril 2025.**

Auto-déclaration et liste de contrôle de l'autoévaluation CanadaGAP – Publication de la version 10.2

La version 10.2 de l' « auto-déclaration et liste de contrôle de l'autoévaluation » entre aussi en vigueur le **1er avril 2025**.

Le document « auto-déclaration et liste de contrôle de l'autoévaluation » peut être téléchargé à **www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/self-assessment/.** En outre de la version imprimable, il y a une version PDF remplissable de l'auto-déclaration et l'autoévaluation pour les entreprises qui veulent compléter leur autoévaluation électroniquement. Des instructions détaillées sur l'utilisation de la version électronique sont disponibles sur le site Web.

Votre engagement continu à l'égard du programme CanadaGAP est apprécié. Si vous avez des questions, veuillez **communiquer avec votre organisme de certification** ou le bureau CanadaGAP en composant le 613-829-4711 ou en écrivant à **info@canadagap.ca.**